

UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA GEOPOLITIQUE par Jean-Claude COURDY

Les états auraient cessé d'être les acteurs principaux de la décision géopolitique. C'est ce qui apparaissait comme une évidence aux observateurs avant le 11 septembre 2001. Les conséquences de l'effondrement des tours « symbole » les ont obligé à revoir leurs analyses dans la mesure où l'événement est revenu sur ses auteurs comme un boomerang, engloutissant leurs espoirs de faire basculer l'occident dans le chaos.

La Mondialisation s'est substituée à l'Internationalisation dans tous les secteurs d'activités et les états ont cessé d'être les acteurs principaux de la décision géopolitique, explique le président de l'Université d'Asie Orientale, M. Yamasaki Masakazu. Dans le domaine économique, c'est la loi du marché qui s'applique et qui actionne l'économie mondiale selon sa propre logique. Dans le secteur culturel, le retrait au second plan des Etats est encore plus perceptible : " Les goûts des masses et les engouements populaires tiennent le premier rôle: les McDonald américains, les pizzas italiennes, les « mangas » japonais ont envahi le monde, mais leur succès n'est pas le fruit de l'initiative délibérée d'un pays quelconque. Partout sur la terre, les jeunes se rassemblent derrière les mêmes modes, les mêmes musiques et génèrent un processus d'homogénéisation planétaire de la culture. Dans bien des cas, ce courant se déverse dans la société contre la volonté de l'Etat comme le montrent la fièvre des bals en Chine ou l'accession de la chanteuse Na Ying au statut d'héroïne populaire." Toujours selon Yamazaki, le contrôle de l'Etat est supplanté par celui de l'opinion publique internationale. Il est vrai que les exemples du Kosovo ou de la Macédoine en Europe, ceux de la région des Moluques ou d'Atjeh en Indonésie, montrent bien que les guerres entre Etats deviennent moins fréquentes que les conflits régionaux ou ethniques dont les protagonistes n'ont pas une " identité institutionnelle " bien définie. (Note : cf. Cahiers du Japon, No 89, automne 2001, Publication Echo Inc.)

L'ETAT N'A PAS DIT SON DERNIER MOT

Il ne fait donc pas de doute que, dans nombre de secteurs, le rôle des Etats se restreigne aujourd'hui et qu'il soit appelé à décliner encore dans un avenir à court terme. Toutefois, le secteur économique qui joue un rôle moteur dans la Mondialisation paraît dans l'incapacité de se substituer au pouvoir politique dès qu'il s'agit de réglementer le marché ou de redistribuer les richesses produites. L'Etat n'a pas dit son dernier mot : Il devient indispensable dans le secteur culturel , lorsqu'il s'agit de protéger langues, cultures ou formes d'art spécifiques ou minoritaires. Quant au domaine politique, comment échapper à l'intervention des Etats dans des secteurs aussi vitaux que la lutte contre le terrorisme, les catastrophes naturelles ou des déontologies qui régissent les principes de la vie, euthanasie, transgénisme, clonage humain. La recherche d'un nouvel équilibre entre les pouvoirs s'impose, qu'il s'agisse des structures hiérarchisées légalement mandatées ou des courants force difficiles à cerner qui s'interposent sans tenir compte des frontières des Etats.

UN EQUILIBRE RAISONNE ENTRE LES ETATS ET LES FORCES TRANSNATIONALES

La géographie, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, les sciences humaines en général, requièrent une analyse différenciée des voies et moyens pour parvenir à un équilibre raisonné entre le « premier monde » des Etats Nations et le « deuxième monde ». Une telle pondération devrait rendre compte de l'écartèlement identitaire entre un état de fait matérialisé par le passeport et une pratique quotidienne liée au développement des forces transversales perçues comme une nébuleuse (Note : Distinction du professeur René Jean DUPUY au colloque de l'Académie de la paix à Monaco, 1995). Par le miracle de la technologie, cette force indéfinie confère aux individus, une parcelle de puissance par la création de deux pôles, centres d'attraction antinomiques de pouvoirs, capables de s'opposer, voire de se détruire. Ainsi, en ce qui concerne l'Europe, c'est dans un contexte de tentative de construction d'une gouvernance régionale qu'il convient de réfléchir. Dans le reste du monde et donc dans la région Asie Pacifique, la nouvelle géopolitique s'inscrit dans un décor totalement différent. Cependant dans tous les cas de figure, un environnement virtuel se substitue à une politique concrète de souveraineté et d'homogénéité linguistique et culturelle.

Contrairement à l'Europe, la région Asie Pacifique affiche son incapacité à mettre en oeuvre un principe quelconque de subsidiarité. Dès lors, il paraît étonnant que dans ses disparités, la région se trouve soumise plus que d'autres à l'influence politique américaine alors que les nationalismes n'y ont pas encore atteint la maturité requise pour même envisager une hypothèse de fédération entre états souverains. Fondée depuis le traité de Versailles sur le « multilatéralisme », la prépondérance américaine, sest nourrie de toutes

les délégations de pouvoirs faites à des organismes transnationaux, qu'il s'agisse de pactes de sécurité collective comme l'OTAN ou d'accords économiques type GATT ou OMC. Or, si l'Union Européenne parvient à s'affranchir quelque peu, c'est qu'en Europe, tout se passe comme si la CE ne devait intervenir au nom des états membres que lorsque son action s'avère plus pertinente que celle de chacun des gouvernements nationaux pris isolément. Il n'en va pas de même dans la région Asie Pacifique : La pleine souveraineté des états nations sensée les protéger des ingérences venues de l'extérieur, les rend précisément plus vulnérables à des pressions de la part de la super puissance. Trop de souveraineté tue la souveraineté.

Cependant, toute subsidiarité a pour corollaire un concept de gouvernance impossible à circonscrire dans un dialogue à deux entre l'Union et les états membres. Et ce pour plusieurs raisons :

- **L'introduction dans le jeu de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux** qui dépassent en termes de valeur et d'importance ceux qui relevaient jusqu'ici de la politique régaliennne des états. Lois et réglementations nationales sont de plus en plus souvent court-circuitées que ce soit par les conglomerats internationaux qui naissent de fusions planétaires ou par les institutions dont les ramifications se propagent à l'échelle mondiale. Les règlements nationaux sont souvent dépassés par des pratiques qui imposent leur révision, à la fois sous la pression d'une évolution des mentalités et de l'existence d'une « secondarité du droit ».

- **La recréation de corps intermédiaires** qu'on croyait perdus depuis que la révolution de 1789 avait supprimé les corporations avec la loi Le Chapelier. La société civile connaît un regain d'influence qu'il s'agisse des communes, des syndicats, des ONG, de toutes les collectivités appelées à s'interposer entre les citoyens et l'état. Nouveaux acteurs et nouveaux corps intermédiaires jouent dans la vie internationale un rôle que les responsables politiques ont souvent tendance à sous estimer. Seattle 2000, Göteborg, et Gènes 2001, sont là pour rappeler aux politiques les limites de leurs pouvoirs. Un modèle européen de subsidiarité limité à un va-et-vient contrôlé de compétences ne serait pas transposable à la région asiatique car un état des lieux géopolitique fait apparaître des facteurs d' éclatement amplifiés de nos jours sous l'effet de ce que le « Lévy Strauss » japonais, l'anthropologue Umesao Tadao appelait « les successions allogéniques » qui l'emportent sur les ciments traditionnels d'unité, impulsés par ce qu'il nomme « les successions autogéniques ». Qu'il s'agisse de superficie territoriale, de population, de développement économique, d'idéologie, l'Asie Pacifique cumule les disparités. Il n'existe de région que par une mosaïque d'Etats Nations dont beaucoup vivent sous une menace directe d'implosion.

LES FACTEURS D'ECLATEMENT

Les clivages géographiques, démographiques, ethniques, religieux sont un obstacle à tout système de gouvernance tant il paraît établi que les états se servent de leur souveraineté comme d'une carapace de protection sans possibilité de relais ni à des organisations régionales comme l'ASEAN ou l'APEC, ni à des organismes de défense collective du type OTAN ou comme autrefois OTASE. Si l'on ajoute à ces facteurs d'éclatement, la confiscation des technologies trans-frontières par les régimes autocratiques qui sévissent dans presque tous les pays de la région, à l'exception du Japon, le moteur de la régionalisation reste à trouver ; quant à celui de la mondialisation, il donne des signes de blocage.

Cette situation de vacuité collective perdurable tient sans doute à des particularismes irréductibles mais aussi à une série de facteurs qui relèvent des trois puissances à même d'exercer une influence déterminante non seulement dans la région mais à l'échelle planétaire : Les Etats-Unis, le Japon et la Chine.

- **Aucune hypothèse de sécurité collective n'a de sens**, sans prendre en compte le rôle majeur que jouent les forces conventionnelles et nucléaires américaines.

- **Le Japon** dont on est certain qu'il mettra fin à ses désordres économiques, devrait à moyen terme, se trouver dans l'impossibilité de faire l'économie d'un débat national douloureux sur la réforme constitutionnelle, en vue de recouvrer une pleine souveraineté. Personne ne peut exclure de la part du deuxième grand, avec ou sans l'accord des USA, une nouvelle stratégie de recentrage sur la région. Deuxième puissance économique mondiale malgré la crise qu'il traverse au début de ce XXIème siècle, il ne peut demeurer encore longtemps un nain politique. Plus de cinquante ans après sa défaite après une relève de générations à peine amorcée, rien ne pourra s'opposer à une montée en puissance politique aussi spectaculaire que l'a été sa formidable ascension économique des années 60 aux années 80.

- **La Chine communiste** en passe de se projeter sur orbite internationale connaît un accroissement d'influence comparable à celui du Japon des années 70. Ce mouvement ne peut que s'amplifier dans les vingt prochaines années, mais avec un risque de désintégration auquel la prédispose son histoire. C'est un communisme englué dans ses contradictions qui est pour le moment le garant d'une unité et d'une stabilité fragiles.

Ces facteurs génèrent une situation géopolitique d'autant plus fluctuante que de nouveaux éléments doivent être pris en compte :

- **La menace terroriste** qui a sonné l'Amérique au deuxième round le 11 septembre 2001.

Les certitudes sécuritaires des Etats Nations ont été ébranlées. Désormais leurs organes vitaux de fonctionnement ne sont plus à l'abri de destructions fomentées dans l'anonymat de nébuleuses politiques, économiques, idéologiques, capables de mettre en oeuvre des moyens colossaux de destruction de masse.

- **L'initiative que pourrait prendre le président Bush d'étendre à l'Asie de l'Est le NMD** (National Missile Defence) et qui entraînerait de la part de la Chine une révision de ses stratégies de défense, susceptible de provoquer une réaction en chaîne. Celle-ci pèserait lourd dans le contentieux coréen et obligerait sans doute le Japon à revoir le statut de ses forces armées.

- **L'hypothèse d'une Chine, qui souhaiterait brusquer le retour de Taiwan** dans son giron et passerait outre le « silicon shield » ou bouclier électronique. Taiwan occupe en effet une position clé dans la fourniture des composants électroniques à des sociétés comme IBM, Dell Computer, Hewlet Packard etc... Toute rupture dans la chaîne d'approvisionnements stratégiques de l'industrie américaine créerait une situation intolérable pour le gouvernement des Etats-Unis.

- **La Russie** dont les visées expansionnistes vers l'Asie demeurent l'une des constantes de la doctrine géopolitique de Moscou comme l'a montré en juillet 2001, l'accord russo-chinois signé à Pékin par les présidents Poutine et Jiang Xeming. Malgré une réduction drastique de ses moyens d'action, Moscou persiste dans l'idée d'une Russie qui n'appartiendrait ni à l'Europe ni à l'Asie, mais dont la vocation serait d'être le pont entre les deux continents. Le père de cette théorie géopolitique appelée "Eurasisme ", Alexandre Douguine, conseiller du président communiste de la Douma, ne cache pas qu'il s'agit d'une alternative au modèle occidental, d'un refus de l' "Atlantisme" et d'une "union sacrée contre la domination économique, politique et culturelle de l' occident. " (Le Monde, 7 juin 2001, article signé Marie Jego.)

Cette nouvelle donne géopolitique tendrait à créer dans la région un modèle de subsidiarité forcée, basé, non sur une délégation de pouvoirs mais sur un partage voire sur une substitution de pouvoirs.

Nonobstant la forme communiste du régime qui gouverne la Chine, le Japon serait plutôt enclin à considérer son voisin continental comme un partenaire complémentaire, libéré qu'il est, en matière politique, de toute dimension idéologique ou spirituelle. Il n'en va peut-être pas de même de la part de la Chine dont les référents marxistes, malgré quelques accommodements de doctrine, demeurent les guides de la pratique.

LA DIMENSION SPIRITUELLE DE LA SUBSIDIARITE

En Europe, il existe une dimension spirituelle de la subsidiarité et donc de la gouvernance qui remonte à Aristote et à la pensée Thomiste. La société d'Aristote se composait de groupes emboîtés les uns dans les autres dont chacun accomplissait des tâches spécifiques et pourvoyait à ses besoins propres. Quant à Saint Thomas d' Aquin, il assignait au pouvoir politique la mission de corriger (les désordres), de suppléer (si quelque chose manquait), de parfaire (si quelque chose de mieux pouvait être fait). La subsidiarité apparaît donc aux Européens comme un principe sur lequel l'ordonnance sociale s'édifie de bas en haut de sorte que l'Etat ne doive intervenir qu'en dernière instance (Arthur UTZ "Ethique Sociale" éd. Universitaire de Fribourg, p. 157)

VERTICALITE NATIONALE CONTRE HORIZONTALITE TRANSNATIONALE

Cette conception met en évidence l'opposition entre une organisation pyramidale dont l'armature de base est constituée par les états et la nouvelle horizontalité des structures qui les transcendent. Or, en Asie, cette contradiction n'existe pas. Depuis le milieu des années 90, les pouvoirs politiques sont affaiblis sinon désagrégés comme en Indonésie, aux Philippines, en Chine même où les pouvoirs régionaux se substituent de plus en plus au pouvoir central et même au Japon comme en témoigne l'impopularité des Premier Ministres qui se sont succédés depuis le début des années 90 jusqu'à l'arrivée au pouvoir de M.Koïzumi. Il convient d'y ajouter l'influence des bureaucraties et d'institutions comme l'armée qui ont créé de nouvelles subsidiarités internes à leur profit.

LES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE SUPERETATIQUE

Face à des mosaïques de pouvoirs éclatés dont aucun ne peut prétendre à la globalité, une gouvernance super étatique se réduirait à un pouvoir de définition de principes directeurs, étape intermédiaire dans l'évolution des sociétés avant une troisième phase finale, celle

que Hésiode dans sa " Cosmogonie " appelle " l' autogénie " c'est à dire une période où " l'homme prend conscience de lui-même, des rapports de causalité, de la délimitation des êtres et des choses qu'il saisit dans leurs analogies et leurs différences." À l'examen, il apparaît que le Japon est le seul pays asiatique à avoir franchi cette troisième phase, dans l'évolution des sociétés, ce qui ne signifie pas qu'il soit préparé à défier la Chine sur son objectif de devenir la puissance dominante de la région au lieu et place des Etats-Unis. Naguère préoccupée par la puissance soviétique au même titre que par la puissance américaine, la Chine, libérée de la menace sur sa plus longue frontière, peut désormais opérer un recentrage politique sur l'Asie.

LE TRIANGLE ASIATIQUE DE LA PUISSANCE

Le triangle dominant de l'Asie, Washington, Pékin, Tokyo, retentit sur la géopolitique planétaire, non sur la base d'un choc de civilisations comme le définit S. Huntington, mais plutôt sur le fondement d'un nouvel ordre ou d'un nouveau désordre mondial, si on en croit les commentateurs après le terrible coup porté à l'ordre par la mouvance islamiste en septembre 2001. Privée de gouvernance par l'émiettement des pouvoirs liés aux avancées technologiques, la région Asie Pacifique demeure déchirée par le conflit permanent entre les aspirations démocratiques des peuples et les dictatures politiques qui s'abritent derrière une définition collectiviste de l'intérêt général.

LA NOUVELLE DIMENSION

Ainsi le raisonnement géopolitique prend une nouvelle dimension qui devrait inciter les Etats de toutes les régions du monde à en finir avec des mentalités nationalistes dépassées. Cette transformation en profondeur s'engage au moment où la super puissance planétaire que sont les Etats-Unis s'invente une politique étrangère en rupture non seulement avec celle de l'administration précédente, mais en opposition avec cent ans de relations internationales basées sur le " multilatéralisme ". A la veille du 11 septembre, l'administration Bush avait introduit " l'unilatéralisme ". Les observateurs traditionnels y voyaient un retour à une position isolationniste que Franklin Roosevelt avait réussie, non sans mal à bouter hors des comportements de son administration démocrate. C'était là une vision simplifiée d'une politique que Richard Haass, directeur des services de la planification du State Department qualifiait de " multilatéralisme à la carte ". Le revirement d'attitude de l'administration républicaine et du président Bush, à la recherche d'un consensus contre le terrorisme, a influencé les comportements internationaux.

La Grande Bretagne en Europe ou le Japon en Asie qui occupent la position de meilleurs alliés des Etats-Unis seront amenés, en cas de mise en place d'un bouclier anti-missiles, à concéder aux Américains l'utilisation de leurs infrastructures. Dans une telle conjoncture, les gouvernements concernés, hier confrontés à des choix draconiens entre la pression de leurs opinions publiques et un alignement politique qui pouvait s'avérer humiliant, se retrouvent aujourd'hui mieux écoutés et mieux compris. L'idée d'une Amérique hégémonique qui découlait de l'attitude du président Bush à l'égard de la communauté internationale s'effaçait soudain devant la remise en question de sa position dominante, dans le cadre d'une contestation qui venait d'autres structures que celles des Etats et risquait de se retourner en forme de boomerang contre toutes les structures étatiques organisées. A cet égard, les réactions de soutien de la Russie et de la Chine, à l'occasion des attaques terroristes de septembre 2001, ont montré que le danger a été perçu par tous les dirigeants qui occupent de postes de responsabilités.

Le 21^{ème} siècle ouvre une ère géopolitique d'incertitudes. Une conjonction irréversible s'est instaurée entre les effets d'un revirement de méthodes des Etats-Unis et le déploiement exponentiel de l'influence «"transfrontière" des nouveaux acteurs. Les modalités du Jeu de la Puissance s'en trouvent radicalement modifiées.

Jean-Claude COURDY

www.geopolitis.net